la gazette de
Bougival
n° 87 novembre-décembre 2026



DOSSIER P.14-18

La solidarité, une force qui nous rassemble

www.ville-bougival.fr

Sommaire n° 87



©Pierre-Baptiste Delpuech







14-18. Dossier

La solidarité

Dans notre commune, la solidarité se construit chaque jour grâce à l'engagement de nombreuses personnes et structures qui œuvrent aux côtés de celles et ceux qui en ont le plus besoin.

P.7
Démarchage à domicile : soyez vigilant !

P.8
Fermeture du tunnel de Saint-Cloud

P.9
Lignes L et 6421 : signalez chaque dysfonctionnement

P.10
EDPM : circulez en toute sécurité

P.11
Sécheresse : signalez les dégâts sur vos habitations et bâtiments

P.12
Premier Repair Café

P.13
Conférences les Femmes dans l'Art

P.20-21
Noël

P.22-23
Agglo : collecte des sapins / assainissement

Directeur de la publication : Nathalie Jaquemet, Maire de Bougival
Responsable de la rédaction : Camille Guenegan, Adjointe chargée de la communication et des affaires sociales
Chargée de communication : Caroline Symoneaux
Hôtel de ville : 126 rue du Maréchal Joffre, 78380 Bougival **Tél. :** 01 30 78 25 80 - www.ville-bougival.fr
Conception, réalisation : Agence Scoop communication
Impression : Périgraphic
Crédits photos : Service communication, Adobe Stock, ChatGPT
Dépôt légal : en cours
Pour tous problèmes liés à la distribution de la Gazette : service.communication@ville-bougival.fr
Imprimée sur papier provenant à 100 % de forêts gérées durablement.



La proximité, une force pour notre République

Chères Bougivalaises, chers Bougivalais,

À l'approche des fêtes de Noël, dans une période marquée par les tensions et les incertitudes, nous avons plus que jamais besoin de nous retrouver autour de valeurs essentielles : la famille, le partage, la générosité et l'attention portée aux autres.

À Bougival, ces valeurs s'illustrent chaque jour : un repas livré à une personne âgée, une famille accompagnée dans une période difficile, une visite pour rompre la solitude ou un bénévole qui donne de son temps. Derrière ces gestes, il y a notre Centre Communal d'Action Sociale, nos associations et des habitants engagés.

> « *La mairie est notre maison commune, celle de tous les citoyens.*

C'est cela, la République de proximité : une République présente, à l'écoute et au service de chacun. Elle prend tout son sens dans nos communes, à travers l'engagement des élus et des services qui accompagnent les habitants au quotidien.

Les violences qui ont récemment frappé plusieurs communes, allant jusqu'à la destruction de mairies, nous rappellent combien ces institutions sont précieuses. Car s'attaquer à une mairie, ce n'est pas simplement détruire un bâtiment. C'est s'en prendre à une institution issue du suffrage universel et aux services rendus aux habitants. **La mairie est notre maison commune, celle de tous les citoyens.** Elle incarne cette proximité et cet engagement au service de l'intérêt général. Elle mérite notre respect.

Mais cette République de proximité doit aussi être reconnue par l'État. Les maires, en première ligne face aux attentes des habitants, doivent être écoutés, compris et considérés. **Nous touchons aujourd'hui aux limites d'un État trop centralisé**, qui demande toujours davantage aux collectivités, malgré des budgets de plus en plus contraints, sans suffisamment les associer aux décisions. La fermeture du tunnel de Saint-Cloud sur l'A13, annoncée sans concertation préalable, en est une illustration. Pourquoi se priver de l'expertise de ceux qui connaissent les réalités locales ?

Il est temps de redonner toute leur place au dialogue et à la confiance. C'est une condition indispensable pour préserver cette République de proximité à laquelle nous sommes attachés.

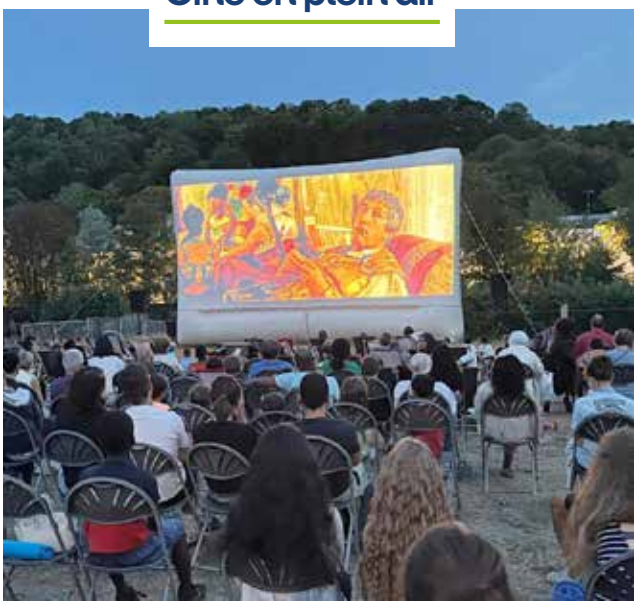
En cette période de Noël, ayons une pensée particulière pour celles et ceux qui traversent des moments difficiles ou connaissent la solitude. **Cultivons cet esprit de solidarité et de fraternité qui nous rassemble et fait la force de notre commune.**

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

Nathalie Jaquemet
Maire de Bougival

26/08

Ciné en plein air

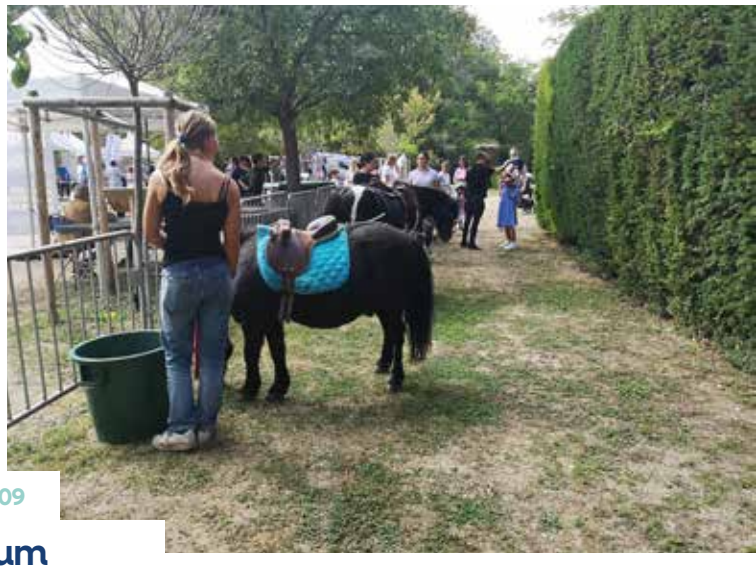




04/09

Rentrée des classes





06/09

Forum des associations



15/09

Job truck





La Machine de Marly

19-20/09

Journées européennes du patrimoine



La Maison Berthe Morisot



La Datcha Tourgueniev



Exposition Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe



La Villa Viardot



Les Vignes de Bougival

27/09

Vide-greniers Saint-Michel



03/10

Les médaillés du travail



7-11/10

Les Photomnales



12/10

Conférence lutte contre les vols et cybersécurité





03/10

Accueil des nouveaux habitants





13/10

Portes ouvertes du Club de l'Âge d'Or

DÉMARCHAGES ABUSIFS

Démarchage à domicile : soyez vigilant !

Le démarchage à domicile peut être légal, mais certaines pratiques abusives existent et peuvent vous mettre en difficulté.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous avez le droit de refuser le démarchage à domicile. Si vous avez clairement indiqué que vous ne souhaitez pas être démarché, un professionnel ne peut pas se présenter chez vous pour vous vendre un produit ou un service. Le non-respect de cette interdiction est passible de lourdes sanctions, pouvant aller jusqu'à **un an d'emprisonnement** et **150 000 € d'amende.**

Les signaux d'alerte à ne jamais ignorer

- ✗ Une personne insiste fortement pour entrer chez vous ;
- ✗ On vous pousse à signer immédiatement, sans vous laisser réfléchir ;
- ✗ Les explications sont floues, incomplètes ou changeantes ;
- ✗ On vous dit que "l'offre est valable uniquement aujourd'hui".



Les bons réflexes à adopter

- ✓Ne signez jamais dans la précipitation ;
- ✓Demandez toujours un document écrit détaillé (contrat, identité de l'entreprise) ;
- ✓Prenez le temps de comparer ou de demander conseil à un proche ;
- ✓Sachez que vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours ;
- ✓En cas de doute, refusez : vous êtes totalement libre.

En cas d'abus, vous pouvez :

› Signaler les faits aux autorités compétentes (17, police nationale ou municipale, mairie) ;

› Demander l'annulation du contrat.

Pour éviter des démarchages à domicile abusifs, **parlez-en autour de vous**, notamment aux **personnes âgées ou vulnérables** qui sont particulièrement ciblées.

FAUSSE IDENTITÉ

Attention aux faux policiers !

En cas de doute, appelez le 17 afin de vérifier que des policiers sont bien en intervention dans votre quartier.

Des individus peuvent usurper la qualité de policier pour vous cambrioler. Lorsqu'un policier se présente à votre domicile, demandez-lui de vous présenter sa carte professionnelle.

Voici les points principaux à vérifier pour s'assurer d'être en présence d'une vraie carte de police :



A13

Fermeture du tunnel de Saint-Cloud, ce qu'il faut savoir

Du 16 novembre 2026 à fin août 2027, le tunnel de Saint-Cloud sera fermé dans le sens Paris vers la province. Une fermeture exceptionnelle qui risque de perturber les déplacements des Bougivalais. Travaux, déviations, mesures d'accompagnement : voici l'essentiel à retenir.

Pourquoi cette fermeture ?

Construit dans les années 1930, le tunnel nécessite d'importants travaux de sécurisation, qui permettront également de préparer le passage du tunnelier de la future ligne 15 Ouest du Grand Paris Express.

La fermeture sera effective **24 h/24, week-ends compris**, dans le sens Paris-Province, entre le périphérique et l'échangeur de Vaucresson. Le sens Province-Paris restera ouvert jusqu'à fin juin 2027, avant une fermeture complète durant l'été pour des travaux sur le viaduc de Saint-Cloud.

Quelles conséquences pour les Bougivalais ?

Des ralentissements importants sont à prévoir sur les routes de l'Ouest parisien, notamment aux heures de pointe.

Deux itinéraires de déviation seront proposés depuis Paris :

- **Par le nord :** via la RN13 et l'A14.
- **Par le sud :** via la RD910 et la RN118, permettant de rejoindre l'A86, la RN12 et l'A12.

À Bougival, des reports de circulation sont possibles sur la RD113, la RD321 et au carrefour du Bel-Air.

La Ville mobilisée pour défendre les habitants

Si la nécessité des travaux est reconnue, **Madame le Maire regrette le manque de concertation avec les communes concernées**, compte tenu des conséquences attendues sur les déplacements quotidiens. Aux côtés des communes voisines, Bougival se mobilise pour limiter les reports de circulation dans les centres-villes et obtenir des mesures adaptées : amélioration des déviations et renforcement des transports en commun, notamment de la ligne L et des dessertes de bus.

La gratuité temporaire de l'A86 a également été demandée, afin de faciliter les déplacements. Cette proposition a toutefois été rejetée par les services de l'État.



LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

- **Anticipez vos trajets** et consultez les conditions de circulation avant de partir ;
- **Adaptez vos horaires** pour éviter, si possible, les heures de pointe ;
- **Privilégiez les alternatives :** transports en commun, covoiturage ou télétravail ;
- **Suivez les déviations officielles** pour limiter la circulation dans les quartiers résidentiels.



LES MESURES PRÉVUES POUR FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

A14

Gratuité de l'A14 en semaine sur l'ensemble de la période des travaux afin que cela ne vienne pas pénaliser les usagers qui travaillent.

Limiter le trafic de transit

Une zone à trafic restreint doit permettre de limiter les reports de circulation sur les voies locales. Les applications GPS seront informées des restrictions.

Renforcer les transports en commun

Des renforts sont prévus sur certaines lignes de cars Express empruntant l'A14, avec une vigilance particulière sur les lignes ferroviaires L, U et N.

OÙ S'INFORMER ?

Sytadin : *www.sytadin.fr*
Trafic en temps réel

DiRIF : *www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr*
Travaux et déviations

Île-de-France Mobilités : *www.iledefrance-mobilites.fr*
Trains et bus

Ville de Bougival : *www.ville-bougival.fr*

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS

Lignes L et 6421 : signalez chaque dysfonctionnement

La mairie de Bougival est pleinement consciente des difficultés que vous rencontrez sur la ligne L du transilien et la ligne 6421 (ex-D) du réseau de bus. Elle ne cesse d'interpeller les autorités compétentes afin que des améliorations concrètes et durables soient apportées.



Pour appuyer nos démarches et faire entendre la réalité vécue par les usagers, **il est essentiel que chaque dysfonctionnement fasse l'objet d'un signalement directement auprès d'Île-de-France Mobilités :** retard, suppression de bus ou de train, comportement inadapté, problème de climatisation… Ces remontées permettent de documenter précisément les difficultés rencontrées, d'en mesurer l'ampleur et d'appuyer les demandes de la Ville auprès des autorités et des opérateurs de transport.

Comment signaler un problème ?

Vous pouvez effectuer votre signalement :

- **en ligne**, via le formulaire de contact d'Île-de-France Mobilités :
- **par téléphone**, au 0 800 10 20 20 (service et appel gratuits).

Un trajet sans mauvaise surprise !

Horaires en temps réel, alertes trafic, perturbations : restez informés à tout moment avec **l'application Île-de-France Mobilités**.



Suivez également **les comptes X** de la ligne L et de bus Argenteuil Boucles de Seine afin d'être informés d'éventuels incidents.



EDPM

EDPM * : circulez en toute sécurité

En 2025, les Yvelines ont enregistré 59 accidents corporels impliquant un engin de déplacement personnel motorisé (EDPM), soit plus d'un accident par semaine. Un chiffre particulièrement préoccupant : en un an, le nombre d'accidents a plus que doublé par rapport à 2024. Face à cette forte progression, il nous a semblé essentiel de rappeler les principales obligations légales à respecter pour circuler en toute sécurité et contribuer à la sécurité de tous.

* Engin de déplacement personnel motorisé : trottinettes électriques, monoroues, gyropodes et hoverboards



Principales règles à respecter

Ce qui est obligatoire

- ✔ Avoir au moins **14 ans** ;
- ✔ Rouler à **moins de 25 km/h** (selon les villes, la vitesse autorisée peut être inférieure) ;
- ✔ Dans les Yvelines, porter un **casque** conforme à la réglementation, sur l'ensemble des voies, y compris les pistes cyclables ;
- ✔ Dans les Yvelines, porter un **gilet de haute visibilité** ou un équipement rétro-réfléchissant, à toute heure ;
- ✔ **En agglomération, circuler sur les bandes ou pistes cyclables** lorsqu'elles existent. À défaut, la circulation est autorisée sur les voies limitées à 50 km/h ou moins et sans dépasser la vitesse maximale ;
- ✔ **Hors agglomération, circuler sur les voies vertes** et **les pistes cyclables** ;
- ✔ Les **feux** avant/arrière, des dispositifs **réfléchissants**, un dispositif de **freinage**, un **avertisseur sonore** ;
- ✔ Avoir une **assurance** responsabilité civile.

Ce qui est interdit

- ✗ **Transporter un ou plusieurs passagers ;**
- ✗ **Utiliser un téléphone tenu en main ;**
- ✗ **Porter des écouteurs, une oreillette, un kit mains libres ou tout appareil susceptible d'émettre du son ;**
- ✗ **Circuler sur les trottoirs, sauf autorisation spécifique ;**
- ✗ **Conduire sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.**

CHIFFRES CLÉS

- **3 morts** et **58 blessés** dans les Yvelines en 2025 dans le cadre d'un accident impliquant un EDPM. La totalité des personnes tuées l'a été de nuit ou dans des conditions de faible luminosité.
- **14 % des victimes** portaient un casque.
- **427**, **c'est le nombre de fois** où le SDIS 78 est intervenu en 2025 pour des accidents impliquant un EDPM, soit plus d'une intervention par jour.

NEIGE

En cas de neige, qui fait quoi ?

Lors d'un épisode neigeux, chacun a un rôle à jouer pour garantir la sécurité de tous et faciliter les déplacements.

Déneigement des trottoirs : riverains mobilisés

À Bougival, les riverains ont l'obligation légale de déneiger et de sécuriser le trottoir devant leur domicile.

Il est recommandé :

- de dégager la neige dès qu'elle tombe pour éviter qu'elle ne gèle ;
- d'aider vos voisins en difficulté, notamment les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Les **services municipaux** assurent uniquement le déneigement et le salage des trottoirs devant les écoles, les crèches, aux abords de l'église et dans le centre-ville. Ils n'interviennent pas dans les copropriétés ni sur les voies privées.



Plan d'action de la Ville

Lors d'un épisode neigeux, les agents municipaux interviennent selon un ordre de priorité pour assurer la sécurité et la fluidité des déplacements.

Les rues déneigées en priorité sont :

- Route de Louveciennes et rue du Peintre Gérôme (accès aux écoles) ;
- Circuit du bus 6421 et accès à la rue Claude Monet ;
- Centre-ville, église, rue Saint-Michel et rue du Docteur Duborglia ;
- Route de La Celle Saint-Cloud.

Les rues situées sur les plateaux sont déneigées dans un second temps.

SÉCHERESSE

Sécheresse : signalez les dégâts sur vos habitations et vos bâtiments

Les épisodes de sécheresse survenus ces derniers mois peuvent avoir entraîné des dommages sur certaines habitations et certains bâtiments de la commune : fissures sur les murs ou les façades, mouvements de terrain, déformations, désordres structurels...

Vous avez constaté des dommages sur votre habitation ou votre bâtiment (maison, immeuble, copropriété, commerce...) ? Signalez-les dès à présent auprès du service urbanisme de la mairie.

Ce recensement permettra à la commune de réunir les éléments nécessaires à une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, au titre de la sécheresse et du phénomène de retrait-gonflement des sols argileux.

Pourquoi signaler les dégâts ?

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle peut être nécessaire pour permettre une prise en charge des dommages par votre assurance, selon les conditions prévues par votre contrat.

Chaque signalement compte : plus les dommages constatés sur la commune seront recensés, plus le dossier transmis aux services de l'État sera complet.

Comment procéder ?

Si votre habitation ou votre bâtiment présente des dommages susceptibles d'être liés à la sécheresse :

- Prenez des photos précises des dégâts, à l'intérieur comme à l'extérieur ;
- Rédigez un courrier détaillé décrivant les dommages constatés et leur évolution ;
- Au plus tard le 31 décembre, transmettez votre dossier au service urbanisme :
  > par e-mail : service.urbanisme@ville-bougival.fr ;
  > par courrier : Mairie de Bougival – service urbanisme – 126 rue du Maréchal Joffre – 78380 Bougival ;
  > directement en mairie, à l'accueil du service urbanisme.
- Déclarez également le sinistre à votre compagnie d'assurance, dans les meilleurs délais.

Attention
L'examen de la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle interviendra dans plusieurs mois.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le premier Repair Café de Bougival ouvre ses portes !

Samedi 12 décembre 2026, de 14h à 18h, venez à la salle du Conseil municipal, 126 rue du Maréchal Joffre, pour donner une seconde vie à vos objets du quotidien.

Un grille-pain, un petit appareil électrique, un vélo, un ordinateur ou un smartphone, un vêtement, un bijou fantaisie, un petit meuble… plutôt que de jeter, tentez de le réparer avec l'aide de réparateurs bénévoles. **Le Repair Café est un moment convivial, gratuit et ouvert à tous, pour apprendre, échanger et limiter nos déchets.**



© FPDD

L'objectif n'est pas seulement de repartir avec un objet réparé : c'est aussi de mieux comprendre son fonctionnement, de partager des astuces et de redonner confiance dans notre capacité à faire durer les choses.

Cette première édition est organisée par l'association Forum et Projets pour le Développement Durable, avec le soutien de la Ville de Bougival et de ses partenaires.

Si vous souhaitez participer en tant que bénévole à l'organisation de cette initiative, comme réparateur ou pour l'accueil et la logistique, vous pouvez contacter l'association à repair-cafe @forumprojetsdd.org.

Plus d'infos : www.forumprojetsdd.org/rc-bougival

PROJET ÉDUCATIF LOCAL

Les écoles débutent le parcours environnement



Depuis le lancement du projet éducatif local initié par la mairie de Bougival, des écoliers de la commune ont pu participer à 3 sorties dans le cadre du parcours environnement visant à éduquer nos enfants à la protection de l'environnement.

En septembre, 2 classes de CE2, une de l'école Claude Monet et une de l'école Auguste Renoir, se sont rendues à **l'école de la campagne et de la forêt de l'Office national des forêts.** Après une séance « en classe » consacrée à la biodiversité et à l'importance de préserver notre environnement, les élèves sont partis à la découverte de la faune et de la flore au cours d'une balade en forêt de Marly-le-Roi.

Deux autres visites ont permis de sensibiliser les élèves à la préservation de la ressource en eau. En septembre, une classe de CM1 de l'école Claude Monet, une classe de CM1 et une de CM1-CM2 de l'école Auguste Renoir et une classe de CM1 de l'école Sainte-Thérèse ont pu bénéficier d'une visite de la **Machine de Marly.** Elle a été animée par Aquavesc, établissement territorial en charge de la production, du traitement et de la distribution d'eau potable. En octobre, une classe de CM1 de l'école Claude Monet et une autre de l'école Auguste Renoir ont pu profiter d'une visite guidée du **barrage et des écluses de Chatou** organisée par les Voies Navigables de France.

CYCLE DE CONFÉRENCES LES FEMMES DANS L'ART

Rencontre avec Cassandra Villagomez, conférencière

Vous animez un cycle de cinq conférences consacrées aux femmes dans l'art à la Maison Berthe Morisot. Pourquoi avoir accepté d'animer ce cycle ?

Cassandra Villagomez : Ce qui m'intéressait particulièrement, c'était la possibilité de retracer l'évolution de la représentation des femmes, de l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine, et de montrer comment celle-ci évolue en fonction des époques, des sociétés et des courants artistiques. Cette thématique prend ici, à Bougival, une résonance particulière à la Maison Berthe Morisot, qui rend hommage à l'une des grandes figures de l'impressionnisme, qui a elle-même contribué à faire évoluer la place des femmes dans l'histoire de l'art. Elle s'inscrit aussi pleinement dans la volonté de la Ville de Bougival de développer un réseau des maisons de femmes artistes afin de valoriser leur place dans le milieu artistique.

Comment avez-vous construit ce cycle de conférences ?

C.V. : J'ai adopté une approche principalement chronologique, afin de parcourir les grandes périodes de l'histoire de l'art, tout en m'appuyant sur des thématiques qui font écho aux recherches actuelles en histoire de l'art et aux expositions actuellement programmées à Paris consacrées à de très belles artistes à l'image d'Eva Gonzalès au Petit Palais et de Mary Cassatt au Musée d'Orsay.
Je souhaitais notamment mettre en lumière le rôle du modèle, trop souvent réduit à celui de muse ou de sujet représenté, alors qu'il peut aussi être considéré comme étant actif dans le processus de création.
Pour les périodes les plus récentes, j'avais envie de faire découvrir au public des artistes parfois moins connues, mais dont les œuvres soulèvent des questions essentielles sur la représentation des femmes artistes et, plus largement, sur la place des femmes dans la société.

Pouvez-vous nous présenter les cinq conférences ?

C.V. : La première conférence a été consacrée à la construction de l'idéal de beauté dit « classique ». Nous avons débuté par l'Antiquité puis par la Renaissance et les époques modernes pour comprendre comment cette conception s'est construite et comment ont évolué les représentations de Vénus et de la Madone.

La deuxième conférence a été dédiée aux périodes romantiques et symbolistes, qui marquent un changement de paradigme important. Les artistes de l'époque romantique vont s'intéresser à de nouvelles figures féminines, principalement sous l'influence de la littérature. Puis, plus tard, de nouvelles représentations vont apparaître, plus troublantes et inquiétantes à l'instar des femmes fatales et autres créatures chimériques peuplant les rêves des artistes symbolistes.

La troisième conférence portera sur les nouvelles représentations des femmes aux époques réalistes et impressionnistes. Les artistes s'intéressent davantage à leur quotidien et à leur intimité, notamment à travers les thèmes de la maternité, de la vie familiale ou encore du travail. Cela sera l'occasion de faire des ponts avec les expositions du moment mentionnées plus haut.

La quatrième conférence sera consacrée au lien entre la muse, le modèle et l'artiste. Je présenterai plusieurs modèles emblématiques du XX^{e} siècle afin de montrer comment leur rôle et notre regard sur elles ont évolué : d'objets de représentation, elles sont progressivement devenues actrices à part entière du processus créatif, voire des artistes elles-mêmes.

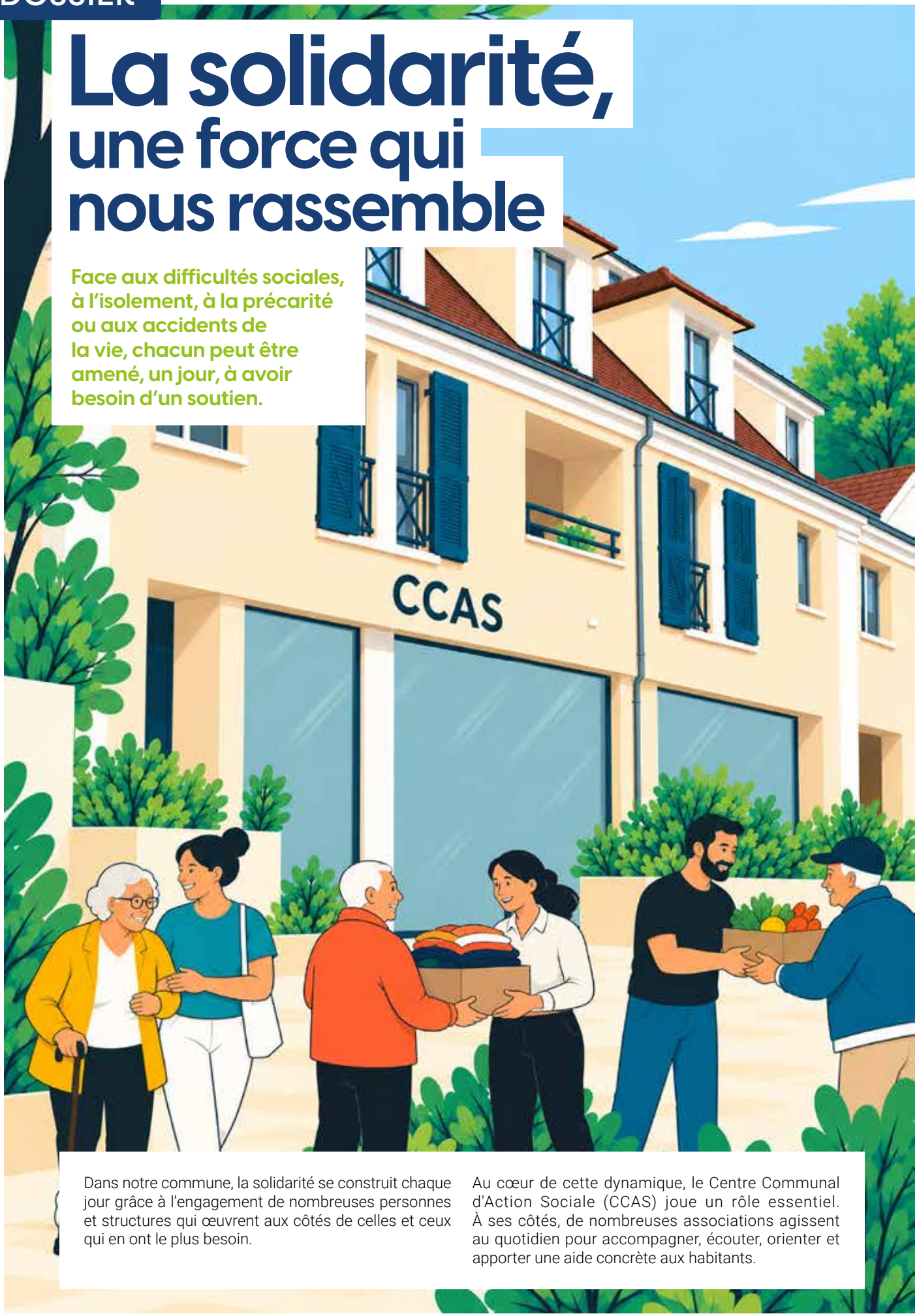
Enfin, la cinquième conférence s'intéressera aux nouvelles représentations de la femme à partir du XX^{e} siècle. Les représentations traditionnelles sont alors profondément remises en question, et de nouvelles approches apparaissent, notamment autour du rapport entre la femme et la nature, mais aussi des luttes féministes et de l'émancipation des femmes.



« Ce qui m'intéressait particulièrement, c'était la possibilité de retracer l'évolution de la représentation des femmes, de l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine.

La solidarité, une force qui nous rassemble

Face aux difficultés sociales, à l'isolement, à la précarité ou aux accidents de la vie, chacun peut être amené, un jour, à avoir besoin d'un soutien.



Dans notre commune, la solidarité se construit chaque jour grâce à l'engagement de nombreuses personnes et structures qui œuvrent aux côtés de celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Au cœur de cette dynamique, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) joue un rôle essentiel. À ses côtés, de nombreuses associations agissent au quotidien pour accompagner, écouter, orienter et apporter une aide concrète aux habitants.

Le Centre Communal d'Action Sociale : aider les plus fragiles

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) constitue l'outil privilégié de la politique sociale locale, chargé de mettre en œuvre des actions de solidarité et de coordonner l'aide sociale sur le territoire communal. Il joue un rôle essentiel de proximité auprès des habitants, en particulier auprès des publics les plus fragiles.

Les MISSIONS du CCAS de Bougival

✔ LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

- ➔Livraison à domicile d'un repas pour le déjeuner et d'un repas léger pour le dîner, préparés le jour même à la cantine scolaire.
- ➔À destination des personnes fragiles, isolées ou en situation de handicap et des personnes âgées d'au moins 60 ans.
- ➔Livraison en fonction des besoins. Les repas du week-end sont livrés le vendredi. Ceux des jours fériés sont livrés la veille.
- ➔Coût du portage identique pour tous les bénéficiaires (peut être pris en charge par l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA).
- ➔Tarif du repas calculé en fonction du quotient familial.

Un service flexible, qui s'adapte aux besoins de chacun et qui peut être mis en place ou interrompu rapidement.

✔ LA TÉLÉASSISTANCE

- ➔Recueil et transmission des demandes au prestataire Vitaris. En partenariat avec l'Agence Autonomy.

✔ LA CARTE AMÉTHYSTE

- ➔Carte de transport à tarif réduit attribuée aux personnes non imposables sous condition d'âge ou de handicap.

✔ LES SORTIES ET ÉVÈNEMENTS RÉSERVÉS AUX SENIORS POUR ROMPRE L'ISOLEMENT

- ➔Thé dansant, galette des rois, colis de Noël, conférences, ateliers...

✔ LE SOUTIEN EN CAS D'ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL

- ➔Notamment lors des périodes de fortes chaleurs, le CCAS contacte les seniors et les personnes fragiles et isolées pour s'assurer de leur bonne santé et leur rappeler les bons gestes à adopter.

✔ LES AIDES FACULTATIVES

Ces aides sont attribuées sur demande et présentation d'un dossier par un travailleur social après que celui-ci a évalué la situation du demandeur.

- ➔ Aide financière exceptionnelle versée directement au prestataire (participation au règlement d'une facture d'électricité, de restauration scolaire, d'un loyer...).
- ➔ Aide d'urgence alimentaire.

✔ LA DOMICILIATION

- ➔Dispositif qui permet à toute personne sans domicile stable (qui ne dispose donc pas d'adresse lui permettant de recevoir et de consulter son courrier de façon récurrente) d'avoir une adresse administrative pour faire valoir ses droits civils, civiques et sociaux.
- ➔Condition : le demandeur doit justifier d'un lien avec la commune.
- ➔Courrier disponible au CCAS. Ce service ne concerne ni les colis ni les recommandés avec accusé de réception.

✔ LES LOGEMENTS SOCIAUX

- ➔ Accompagnement des personnes dans leur demande de logement social.
- ➔ Étude des dossiers pour les commissions d'attribution de logements sociaux à Bougival.

✔ L'AIDE AU RETOUR À L'EMPLOI

- ➔ Organisation de Job Truck pour aller à la rencontre de toute personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en insertion professionnelle.
- ➔ Participation à des Job Dating.
- ➔ Possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

« Notre mission est de pouvoir mettre les actions sociales au service de ceux qui en ont le plus besoin et de les aider à accéder à leurs droits. Notre priorité pour 2027 est de renforcer notre action auprès des personnes âgées ou isolées. Nous allons prochainement leur faire parvenir un questionnaire afin de recueillir leurs souhaits pour mieux vivre dans notre commune. Nous souhaitons également mettre l'accent sur le développement d'actions intergénérationnelles.

Virginie Voye,
responsable du CCAS

CCAS
113, rue du Maréchal Joffre
01 30 78 16 28
01 30 78 20 45
ccas@ville-bougival.fr
Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30
Jeudi : 13h30 à 17h30

Les associations : des partenaires essentiels

Aide alimentaire, aide au logement, aide au retour à l'emploi... les associations bougivalaises sont là pour apporter un soutien aux personnes et aux familles en difficulté.

LA CROIX-ROUGE

La Boutique solidaire

La Boutique de la Croix-Rouge propose, à des prix très abordables, des vêtements, des chaussures et des accessoires pour tous les âges, mais aussi du linge de maison, des jeux et des livres. Elle est ouverte à tous. Cependant, les bénéficiaires de l'aide alimentaire bénéficient d'une réduction de 20 % chaque mois. De plus, une partie des vêtements collectés est réservée aux personnes sans abri.
Les dons sont acceptés pendant les horaires d'ouverture de la boutique (voir ci-dessous), ainsi que le mardi de 9h30 à 12h et le jeudi de 13h30 à 16h.
Lorsque les vêtements et le linge ne peuvent pas être réutilisés, ils sont orientés vers le recyclage. Les vêtements souillés ne sont toutefois pas acceptés.



Horaires d'ouverture de la boutique :
- *Mercredi : 14h30 à 18h*
- *Vendredi et samedi : 9h30 à 12h30*

Adresse :
17, avenue André-Guibert
La Celle-Saint-Cloud
Accès par la ligne de bus 6421, arrêt Guibert

L'accueil alimentaire

L'unité locale propose une aide alimentaire aux personnes en difficulté, sur demande des services sociaux. L'accueil alimentaire, qui se fait sur rendez-vous, fonctionne comme une petite épicerie de proximité, avec des fruits et légumes, des produits secs, des produits frais, des surgelés et du pain.
Une participation solidaire est demandée aux bénéficiaires (de 1 à 3 € en fonction de la taille de la famille).
Un espace convivial permet également aux bénéficiaires de discuter autour d'un café.
Le mercredi, un accueil est prévu pour les enfants.

Horaires :
Mardi et mercredi, de 14h à 17h

Adresse :
4, place Bendern
La Celle-Saint-Cloud
Accès par la ligne de bus 6421, arrêt Grande Terrasse

La Croix-Rouge locale propose bien d'autres actions de solidarité telles que l'**apprentissage du français langue étrangère** ou encore la **Halte Répit Alzheimer** qui propose un temps de détente aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et apporte un soutien et un temps de répit aux aidants.
Contact : ul.lacellestcloud@croix-rouge.fr

EMMAÜS

L'activité de réemploi solidaire est au cœur du projet Emmaüs. Des particuliers et des entreprises donnent des objets dont ils n'ont plus l'usage : meubles, électroménager, vêtements, livres, jeux, bijoux...
Ceux-ci sont ensuite triés, nettoyés, et réparés si nécessaire, afin de leur donner une seconde vie.
Ces dons sont revendus à des prix abordables. Ils sont également distribués gratuitement à des familles en situation de précarité ou dans le cadre d'actions de solidarité internationale.
Les recettes générées par les ventes permettent de financer le fonctionnement de l'association et ses actions de solidarité.
Elles permettent également d'accueillir plus de 90 personnes sans domicile. Ces hommes et ces femmes, appelés "compagnes" et "compagnons", bénéficient d'un hébergement, de repas, d'un accompagnement social et administratif et d'un accès aux soins. En contrepartie, ils participent aux activités de la communauté Emmaüs.
Ainsi, **le réemploi permet à la fois de lutter contre le gaspillage et de favoriser la solidarité et l'insertion.**

Salle des ventes

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-17h30
Mercredi : 10h-12h, 14h-17h30
Samedi : 10h-17h30

Accueil donateurs : tous les jours

Adresse : 7, lieu-dit île de la Loge
Le Port-Marly. Accès par la ligne de bus 259, arrêt Bas Prunay
Contact : 01 39 69 12 41
contact.communaute@gmail.com



LE SECOURS CATHOLIQUE



L'équipe du Secours Catholique de La Celle-Saint-Cloud – Bougival propose plusieurs actions de solidarité :

- **aide aux devoirs** pour les élèves de primaire.
- **accueil convivial**, le jeudi après-midi, hors vacances scolaires, à la salle paroissiale de l'église Notre-Dame de Beauregard pour sortir de l'isolement et passer un moment agréable autour d'une discussion, d'un jeu ou d'une activité manuelle.
- **atelier de couture solidaire**, le jeudi après-midi, ouvert aux habitants du secteur. Des couturières bénévoles réalisent différents travaux de réparation et de retouche.
- **coup de pouce financier** à des personnes en difficulté sur orientation des travailleurs sociaux. Au-delà de l'aide matérielle, les bénévoles accompagnent chaque personne dans la durée, en l'aidant à reprendre confiance, à faire face à ses difficultés ou encore à retrouver un emploi.

Contact : 06 73 46 12 76
equipe.cellesaintcloudbougival.780@secours-catholique.org.

LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

L'essentiel de l'engagement de la conférence Saint-Vincent-de-Paul de La Celle-Saint-Cloud et Bougival est d'apporter une **présence bienveillante** à toutes les personnes qui en ont besoin, croyantes ou non. Ainsi, l'une des principales missions de la conférence consiste à rendre visite aux personnes isolées, malades ou fragilisées.

La conférence locale apporte également une **aide alimentaire importante**. Elle repose sur la collecte de produits frais auprès d'enseignes locales afin de les redistribuer immédiatement auprès de familles accompagnées par la conférence.

Contact :
csvp78drionne@gmail.com



SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT



Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) propose aux personnes et aux familles en grande précarité un **logement passerelle**, pour une durée de deux à trois ans, à un loyer très inférieur aux loyers du parc social. L'objectif est de leur permettre de retrouver progressivement stabilité et autonomie, avant d'accéder à un logement social durable.
Pour bénéficier d'un logement passerelle, les personnes sans domicile fixe doivent, d'abord, appeler le 115 pour être inscrites au Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO).

Les locataires bénéficient d'un accompagnement assuré par les travailleurs sociaux dans leurs démarches administratives, l'accès aux aides ou encore la gestion du budget. Les bénévoles de proximité les accompagnent également dans leur quotidien et les aident à reprendre progressivement confiance et autonomie. Ils organisent aussi des évènements et des activités collectives afin de favoriser le lien social.
Contact : 06 08 55 85 81
lacellebougivallouveciennes@snl-yvelines.org

SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE

Forte de l'engagement solidaire et de l'expérience de ses membres, l'association *Solidarités Nouvelles face au Chômage* (SNC) accompagne les **chercheurs d'emploi** à chaque étape de leur parcours.
Chaque personne accompagnée bénéficie d'un **suivi personnalisé** assuré par deux bénévoles de l'association favorisant l'instauration d'une relation de confiance et offrant un cadre propice à l'écoute, aux échanges et à la définition d'un projet professionnel adapté.
L'association SNC offre également **un accompagnement méthodologique** afin de doter les chercheurs d'emploi des compétences nécessaires pour maximiser leurs chances sur le marché du travail. Elle propose des ateliers thématiques tels que la rédaction de CV et la préparation aux entretiens d'embauche.

Contacts : 06 77 07 70 09.
snc.coteaux-seine78@snc.asso.fr.



L'ACE 78

Depuis plus de 35 ans, **l'Association Cadres et Emploi (ACE 78)** accompagne les cadres de tous âges dans leur recherche d'emploi, leur reconversion ou leur évolution professionnelle.
Qu'ils soient **entre deux postes, en reconversion ou jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi**, les candidats bénéficient d'un accompagnement structurant, bienveillant et personnalisé.
Pour les cadres entre deux postes, la méthodologie de l'ACE 78 repose sur :

- **26 ateliers techniques** sur trois mois pour construire son projet et acquérir les outils pour le valoriser auprès des recruteurs ;
- Un accompagnement **en petits groupes de 5 à 7 cadres**, favorisant l'entraide et le partage d'expériences ;
- un **parrainage individuel** hebdomadaire jusqu'au retour à l'emploi ;
- un **travail sur le pitch professionnel**, pour mieux présenter son parcours et ses compétences

La dynamique collective occupe une place essentielle dans la démarche de l'ACE 78. Les échanges au sein de groupes de travail et les rencontres entre membres permettent de partager expériences, conseils et opportunités. Ils contribuent également à rompre l'isolement que peuvent ressentir les cadres lors d'une période de transition professionnelle.
La méthodologie de l'ACE 78 porte ses fruits : 90 % des candidats retrouvent un emploi à l'issue du parcours.

En savoir plus : www.ace78.fr
Contacts : 01 30 56 52 99 - aceopc@wanadoo.fr

La solidarité a besoin de vous !



Devenez bénévole
Faites un don



CLUB DE L'ÂGE D'OR

Envie de bouger, de partager des moments ludiques et conviviaux et de lier de nouvelles amitiés ?

Le Club de l'Âge d'Or propose aux seniors de nombreuses activités tout au long de l'année : marche, jeux de société, loto, yoga sur chaise, atelier mémoire et sorties.

Pour vous inscrire :
La maison des Aînés
5 quai Boissy d'Anglas
06 71 77 30 96
reine.le-roy@orange.fr



MAGAZINES

Du nouveau dans les rayons

La bibliothèque municipale enrichit son offre de lecture avec l'arrivée de **cinq nouveaux abonnements à des magazines**, soigneusement sélectionnés pour ravir les amateurs de culture et éveiller la curiosité de nos jeunes lecteurs. Que vous soyez passionné d'expositions ou parent à la recherche de lectures stimulantes pour vos enfants, vous y trouverez votre bonheur. Voici un aperçu des nouveautés à découvrir sur place ou à emprunter.

Pour les adultes passionnés de culture

- ***Beaux Arts Magazine*** : le rendez-vous incontournable des amateurs d'art.
- ***France photographie :*** abonnement offert par l'association Bougival Photo Club.

Pour notre jeune public (jeunesse et ados)

- ***Mes Premiers J'aime Lire*** **(6-7 ans) :** le compagnon idéal pour les apprentis lecteurs. Conçu spécifiquement pour accompagner l'entrée au CP ;
- ***Curionautes des Sciences*** **(8-12 ans) :** pour les esprits curieux et scientifiques ;
- ***Okapi*** **(10-15 ans) :** l'indispensable pour bien vivre les années collège.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous attend avec impatience pour vous faire découvrir ces nouveaux magazines. Venez vite les feuilleter !

CADEAUX

Quelques idées de livres à offrir à Noël



© Gallimard Bande Dessinée

Une BD ado, mais pas que !

La passe-miroir T.1. Les fiancés de l'hiver, de Vanyda d'après l'œuvre de Christelle Dabos, Gallimard Bande dessinée



© Éditions Dupuis

Une BD pour voyager

Nanbanjin de Cyril Pedrosa et Taiyô Matsumoto, éditions Dupuis



© Éditions Gallmeister

Un roman pour frissonner

Un sombre été de Vera Buck, éditions Gallmeister



© Éditions La Doux

Pour les tout-petits

Livre, je t'aime
de Jean-Marc Mathis, éditions La Doux



© Pika Édition

Un manga pour toute la famille

L'atelier des sorciers
de Kamome Shirahama, Pika édition



© Hachette Cuisine

Un beau livre de cuisine

Simple too de Yotam Ottolenghi, Hachette cuisine



Un livre sur Bougival

Bougival : De la Seconde Guerre mondiale aux Trente Glorieuses
du Groupe de recherches historiques de Bougival (GRHB)
Disponible à la Maison Berthe Morisot, 1 avenue de la Drionne, au GRHB, 22 chemin des Côtes à Bougival et au tabac situé 3 allée des Soudanes à Louveciennes

NOËL À BOUGIVAL

Pour les fêtes, poussez la porte des commerces de Bougival et faites vivre le commerce local !

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

De nouvelles illuminations



Cette année, les décorations de Noël se renouvellent afin d'embellir les rues et les quartiers de la ville à l'approche des fêtes de fin d'année. **Guirlandes lumineuses, nouvelles décorations et illuminations supplémentaires viendront compléter les installations habituelles pour créer une ambiance chaleureuse et festive.**

Plusieurs secteurs bénéficieront de ces aménagements :

- **la contre-allée du quai Georges-Clemenceau** : au niveau des commerces, les arbres seront ornés de guirlandes lumineuses ;
- **les abords de la fondation Bouzemont** : des décorations lumineuses seront installées sur les lampadaires ;
- **le quartier du Cormier :** au niveau des commerces, des décorations lumineuses seront accrochées aux lampadaires ;
- **le centre-ville** : aux traditionnelles illuminations appelées « traversées », qui surplombent la rue principale, viendront s'ajouter des guirlandes lumineuses.

Autre nouveauté cette année : les sapins seront, eux aussi, mis à l'honneur. Ils seront habillés de guirlandes lumineuses et de nouvelles décorations de Noël.

Le lancement des illuminations est prévu le 28 novembre, à l'occasion du premier jour du marché de Noël.

LE PÈRE NOËL FAIT ESCALE À BOUGIVAL !

Bonne nouvelle : le père Noël sera de passage au marché de Noël de Bougival !

Les 28 et 29 novembre, de 15h à 17h, vos enfants pourront venir lui confier leurs souhaits et partager avec lui un joli moment empreint de magie et de féerie.

Vous ne pouvez pas venir à sa rencontre ? Pas d'inquiétude ! La boîte aux lettres du père Noël sera installée du 27 au 29 novembre, au niveau du hall d'entrée de la Fondation Bouzemont. Vos enfants pourront y déposer leur lettre au père Noël, soigneusement rédigée et joliment décorée. N'oubliez pas d'indiquer le nom, le prénom et l'adresse de votre enfant afin que le père Noël puisse lui répondre personnellement.

Recettes pour Noël

Les fêtes de Noël sont souvent synonymes de course contre la montre. Pour vous aider à profiter pleinement de ces moments conviviaux, nous vous proposons des idées de recettes de Noël faciles à réaliser, gourmandes et festives.

Chapon aux marrons

Ingrédients pour 6 personnes

Pour la farce :
. 300 g de viande hachée de veau
. 5 carottes
. 1 œuf
. 1 bouquet de persil
. Sel
. Poivre

Pour le chapon :
. Chapon de 3 kg
. 3 cl de bouillon de volaille
. Quelques grappes de groseille
. 2 branches de cerfeuil

Pour les marrons :
. 500 g de marrons entiers au naturel cuits
. 4 c. à s. de miel liquide

Pour les champignons :
. 200 g de champignons
. 3 c. à s. d'huile



Étape n° 1

Préparation de la farce
Préchauffez le four à 210 °C soit Th.7.
Lavez et ciselez le persil.
Épluchez les carottes et coupez-les en dés.
Plongez les carottes dans de l'eau bouillante salée.
Faites-les cuire 15 minutes.
Égouttez les carottes et laissez-les refroidir.
Dans un saladier, mélangez le veau haché, les dés de carottes, le persil haché et l'œuf entier.

Cuisson
Farcissez le chapon avec la préparation et refermez-le avec un fil de cuisine.
Placez le chapon dans un plat en versant le bouillon de volaille au fond du plat.
Enfournez le chapon pendant 2 heures à 210 °C.

Étape n° 2

Préparation de la sauce et de l'accompagnement
Un quart d'heure avant la fin de la cuisson, versez le miel dans une casserole avec 10 cl d'eau.

Faites revenir les marrons dans le liquide une quinzaine de minutes en remuant régulièrement pour bien les enrober de miel.

Faites revenir les champignons dans une poêle.

Servez le chapon en plaçant autour les champignons et les marrons.

Décorez le plat avec les groseilles et le cerfeuil.

Bûche de Noël au chocolat

Ingrédients pour 8 personnes

. 200 g de beurre
. 1 sachet de levure
. 250 g de chocolat noir
. Rhum (facultatif)
. 100 g de farine
. 100 g de sucre
. 4 œufs



Étape n° 1

Préparation de la génoise
Séparez les blancs des jaunes.
Fouettez les jaunes avec le sucre et une cuillère d'eau tiède.
Ajoutez la farine et la levure.
Montez les blancs en neige.
Incorporez délicatement les blancs à la préparation.
Étalez la préparation sur une plaque recouverte de papier sulfurisé (1 cm d'épaisseur).
Faites préchauffer le four à 160 °C et enfournez 20 minutes.
Mettez le gâteau sur un torchon humide. Laissez refroidir et imbibez de rhum.

Étape n° 2

Préparation de la crème au beurre
Faites fondre au bain-marie le chocolat et incorporez le beurre.
Laissez refroidir un peu afin d'avoir un peu de consistance mais pas trop.

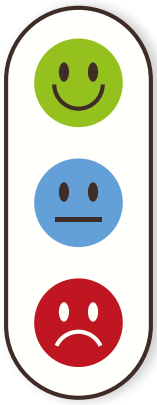
Étape n° 3

Préparation de la bûche
Étalez la crème sur la génoise.
Roulez tout doucement la génoise.
Recouvrez le roulé avec le restant de la crème au beurre : appliquez une couche superficielle de crème sur le roulé et ensuite décorez avec une poche à douille.
Mettez au réfrigérateur 2 heures avant de servir.

TRANSPORT

Transports en commun : donnez votre avis pour améliorer vos déplacements au quotidien !

Vous habitez, travaillez ou étudiez sur le territoire de Versailles Grand Parc ? Votre expérience et votre avis nous intéressent.



Dans le cadre du projet européen de recherche UPPER, dédié à l'optimisation et à la valorisation des transports collectifs du quotidien, l'Institut Paris Région lance une grande enquête de satisfaction avec le soutien de l'agglomération de Versailles Grand Parc.

Pourquoi votre contribution est-elle essentielle ?

L'objectif de cette étude est d'évaluer précisément votre niveau de satisfaction, de comprendre vos habitudes de mobilité et d'identifier ce qui vous incite — ou vous freine — à emprunter les transports collectifs sur notre territoire.

Le questionnaire aborde concrètement tous les aspects de vos trajets :

- L'offre de service et la fréquence des lignes (notamment le réseau de bus) ;
- L'information voyageur en station et à bord ;
- Le confort, la propreté et l'accessibilité des équipements ;
- La qualité du service aux usagers et le sentiment de sécurité.

Qui peut participer ?

L'enquête est ouverte à toute personne âgée de 16 ans et plus ayant un lien avec le territoire (résidents, salariés, étudiants) au sein de nos 18 communes.

Comment répondre ?

En complétant un questionnaire en ligne en utilisant le QR Code ou en allant sur ***https://institutparisregion.limesurvey.net/121258 ?lang=fr***

Vos réponses seront traitées de manière totalement anonyme et utilisées à des fins strictement statistiques.

Contact : enquete.vgp@institutparisregion.fr

DÉCHETS

Collecte des sapins de Noël

Après les fêtes de fin d'année, la ville et l'Agglo mettent en place plusieurs parcs à sapins, en différents lieux dans l'espace public. Cette initiative contribue à récupérer les végétaux pour qu'ils puissent être compostés. Seuls les sapins naturels, sans décoration, neige artificielle ou sac plastique, peuvent y être déposés.

Les parcs à sapins seront accessibles du 22 décembre au 18 janvier 2027 inclus.

Pour retrouver les emplacements des parcs, rendez-vous sur l'appli T.R.I. VGP ou sur la carte interactive du site www.versaillesgrandparc.fr

À Bougival, les parcs à sapins seront installés :

- Rue Victor Seul
- Rue du Peintre Gérôme
- Angle chemin du Bas du Trou Martin – chemin des Côtes
- Parking Bouzemont
- Entrée de la résidence Bougival-Malmaison
- 10 rue Tourgueneff
- 62 rue Tourgueneff avant la Côte de la Jonchère
- Places de parking Côte de la Jonchère
- Rue du Général Leclerc
- Avenue de la Drionne
- 11 rue François Debergue

Ce dispositif se substitue à la traditionnelle collecte à domicile de janvier, ce qui permet de réduire les nuisances et les trajets des camions de collecte et, par conséquent, contribue à limiter l'empreinte carbone de l'opération.

BON À SAVOIR

Comme chaque année, le ramassage des végétaux est suspendu durant l'hiver, en raison de la faible production **entre le 11 décembre 2026 et le 14 mars 2027**. Les camions-bennes ne circuleront pas durant cette période. **Inutile de sortir son bac marron !**



Installations d'assainissement : contrôle et mise en conformité

L'eau que vous utilisez au quotidien dans votre maison, pour la vaisselle, la douche, la lessive, doit être traitée avant de retourner dans le milieu naturel, pour ne pas engendrer de nuisances environnementales ou de risques sanitaires : c'est ce qu'on appelle l'assainissement. Le contrôle des installations et leur mise en conformité sont donc obligatoires et essentiels.

Assainissement collectif ou non collectif ?

L'assainissement collectif désigne l'ensemble des canalisations qui collectent les eaux usées des habitations pour les transporter vers une station d'épuration où elles seront traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel. L'assainissement collectif ne concerne pas uniquement les immeubles : il peut également concerner des maisons individuelles qui sont raccordées au réseau public.

Si votre habitation n'est pas raccordable au réseau collectif, elle doit être équipée d'un **dispositif d'assainissement dit « non-collectif »** ou autonome. Il s'agit d'un système individuel, installé sur votre terrain, qui permet de collecter, traiter et évacuer les eaux usées de votre habitation.

Contrôle et mise en conformité

Les installations défectueuses ou mal entretenues peuvent présenter :

- un danger pour la santé des occupants et des riverains ;
- un risque de pollution des sols et du milieu naturel ;
- un risque de détérioration du réseau public.

C'est pourquoi la **réglementation impose que les installations soient régulièrement contrôlées et d'effectuer des travaux de mise en conformité si nécessaire**. Par ailleurs, la non-conformité peut entraîner des pénalités et dévaluer votre bien en cas de vente immobilière.

Seule Versailles Grand Parc, au travers du Service Public d'Assainissement, est compétente juridiquement pour réaliser les contrôles et délivrer la conformité sur son territoire.

Si, à l'issue du contrôle de votre installation, des travaux sont prescrits pour sa mise en conformité, vous devez les soumettre à l'approbation de la direction du cycle de l'eau de Versailles Grand Parc (via l'adresse mail générique ***cycledeleau@agglovgp.fr***) avant de les réaliser ou de les faire réaliser. **Attention :** vous risquez une sanction financière en cas de non-réalisation de ces travaux dans le délai indiqué.

Des aides financières

Pour réaliser des travaux de mise en conformité de votre installation d'assainissement, vous pouvez obtenir une **aide financière de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie**, instruite par Versailles Grand Parc, selon des critères et un mode opératoire bien précis. Vous pouvez également bénéficier d'**autres coups de pouce financiers** sous condition de ressources :

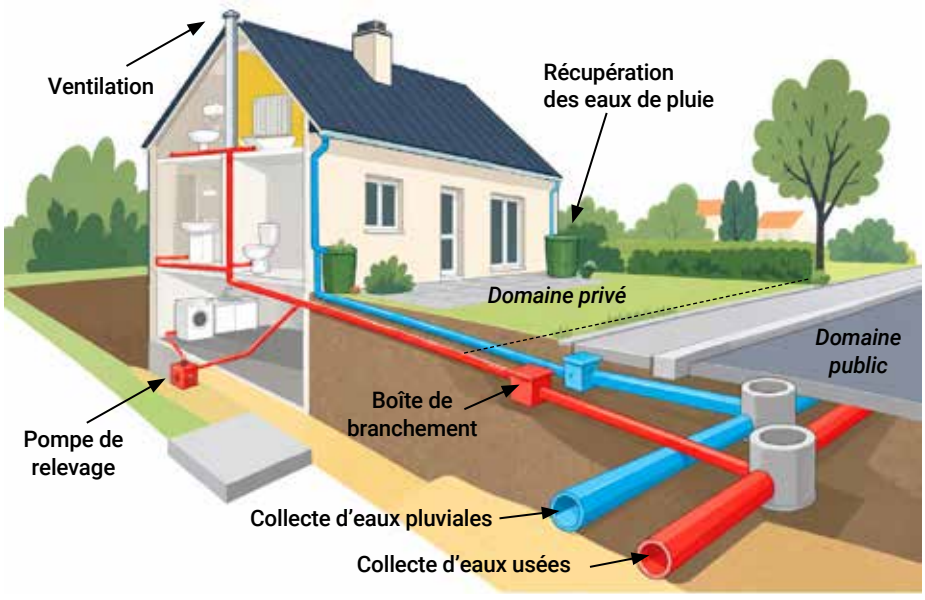
- subventions de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ;
- aides des caisses de retraite ;
- éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) ;
- prêts de la Caisse d'allocations familiales (CAF).

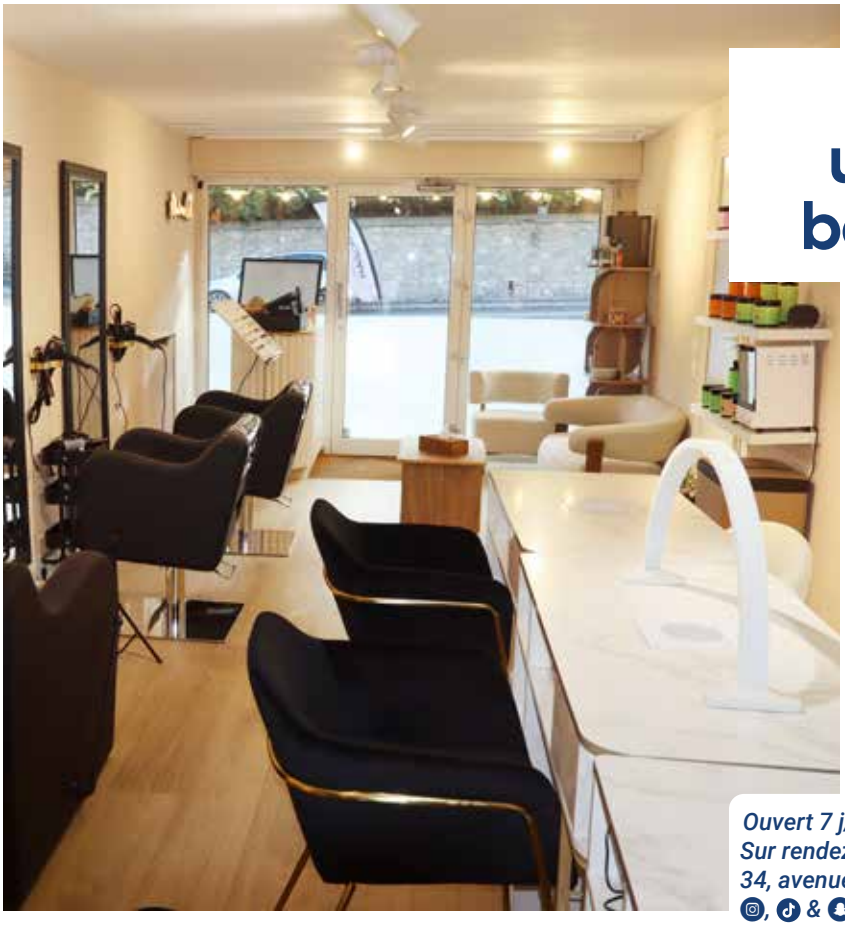
Pour plus d'informations : www.versaillesgrandparc.fr

Comment savoir si mon habitation relève de l'assainissement collectif ?

Si, sur votre facture d'eau, une somme correspondant à la collecte et au traitement des eaux usées est mentionnée, votre habitation est raccordée au réseau collectif.

En cas de doute, contactez la direction du cycle de l'eau de Versailles Grand Parc qui pourra vous renseigner sur le zonage collectif/non-collectif : 01 39 66 22 50





Maison CK : un nouvel espace beauté et bien-être

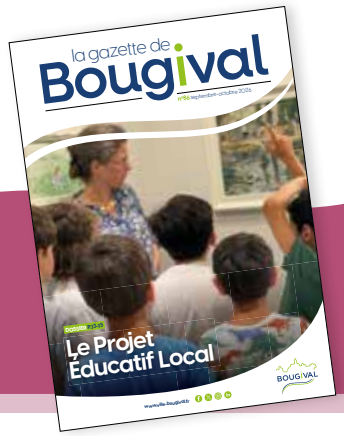
Maison CK a ouvert ses portes au 34 avenue Jean Moulin à Bougival. Elle propose de nombreuses prestations beauté et bien-être :

- massages,
- soins du visage et des cheveux,
- épilation visage et corps,
- beauté des pieds,
- ongles,
- soins des sourcils et des cils,
- tatouage semi-permanent des sourcils,
- blanchiment dentaire esthétique,
- lissage, brushing et soins capillaires.

Ouvert 7 j/7 de 10h à 20h
Sur rendez-vous via Planity ou 01 86 04 45 15
34, avenue Jean Moulin – 78380 Bougival
, & : @maisonck78
Maison CK 78

Vous souhaitez renforcer votre communication auprès des habitants de Bougival ?

La gazette municipale, tirée à 4 600 exemplaires, est le support idéal pour toucher l'ensemble des Bougivalais et mettre en avant votre activité ou votre commerce.
Pour connaître les tarifs des encarts publicitaires et réserver votre espace, contactez le service communication :
service.communication@ville-bougival.fr
ou **01 30 78 20 48**.





LA FRATERNITÉ COMME EXIGENCE

Chers concitoyens,

En cette période de Noël, alors que les familles se retrouvent, nos pensées vont aussi vers ceux pour qui les fêtes sont synonymes de solitude, de manque ou d'angoisse.

À Bougival, nous avons la chance de pouvoir compter sur des femmes et des hommes engagés — bénévoles, associations, professionnels du social et agents du CCAS — qui font vivre chaque jour une solidarité concrète et de proximité. Leur dévouement nous rappelle que la fraternité n'est pas qu'une affaire de mots : elle repose sur l'engagement, la responsabilité et l'attention que chacun porte à son prochain.

Madame le Maire, dans ses précédentes fonctions, a longtemps œuvré à leurs côtés. Accompagner une personne âgée, aider quelqu'un à retrouver un emploi, offrir un colis de Noël, lutter contre l'isolement grâce au Club de l'âge d'or ou soutenir une famille en difficulté : autant de gestes qui donnent tout son sens à la « Fraternité » inscrite au fronton de nos écoles. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

Noël nous rappelle cette évidence trop souvent oubliée : il y a plus de joie à donner qu'à recevoir. La famille, la transmission, l'entraide entre générations et le sens du devoir sont autant de valeurs qui nous rassemblent et que nous devons continuer à faire vivre.

Cette exigence de fraternité doit aussi nous guider dans notre engagement municipal. À ceux qui persistent à alimenter les querelles politiques, nous souhaitons tendre la main et rappeler qu'il est plus que temps de mettre nos différences de côté pour nous retrouver autour de l'essentiel : travailler ensemble, dans l'intérêt des Bougivalais et de notre ville.

« Servir sans se servir », voilà l'adage que nous devrions tous partager.

Joyeux Noël à toutes et à tous !

Unis pour Bougival – Engagés pour demain
Majorité municipale

COMMERCES : UNE DÉSERTIFICATION QUI INQUIÈTE

Notre centre-ville se vide, et chacun le constate. La fermeture d'une boulangerie n'est pas un simple rideau baissé : c'est un signal d'alarme sur la vitalité de nos rues. Et pendant que les habitants s'adaptent, une autre question cruciale demeure sans réponse : le laboratoire d'analyses médicales sera-t-il repris ? Dans une commune où l'accès à la santé devrait être une priorité absolue, l'incertitude n'est plus acceptable.

Sur le commerce, la candidate avait pourtant pris deux engagements structurants : « Créer trois pôles d'attractivité avec commerces de bouche, nouveau marché et placette / lieu de vie » ; « Mettre en place une foncière commerciale pour saisir les opportunités immobilières et cibler l'arrivée de nouveaux commerçants. » Que sont devenus ces projets ? À ce stade, la première commission Commerce s'est limitée à la restitution d'une enquête auprès des commerçants. Utile, mais loin d'une stratégie, loin d'un cap.
Sur l'urbanisme, un nouveau projet CEM est annoncé « en réflexion ». Les habitants expriment le souhait d'une vision plus lisible, avec des projets qui s'articulent clairement entre eux. Des interrogations émergent également autour du projet des Marionnettes, notamment concernant la coupe d'arbres sur un terrain boisé et en pente. Dans un contexte de dérèglement climatique, la préservation des espaces naturels reste un enjeu important pour de nombreux riverains.

Commerce, santé, urbanisme : tout doit être pensé ensemble, avec transparence, cohérence et sens. Notre commune mérite un véritable élan.

Un nouvel élan pour Bougival

VOIR LE MUR ET ACCÉLÉRER

Le 24.9.2026, BB alerte sur la fragilité de l'emploi de l'architecte du CDL Monet vu la délibération n° 49 du 28.9.2023, sur le risque de transfert à la Ville de sa responsabilité du projet de 2M€, et sur l'éventuelle non mise en concurrence entre le 28.9. et le 1.10.2023 (dimanche !), début du contrat de l'architecte intervenu en fin de projet Viardot.


© Rita Sehrbrock

Or, la majorité vote la prolongation de cette délibération sans les voix d'opposition, la Maire refusant le report du vote et coupant court à toute discussion.

Que dit l'ancien Maire ? « Une opportunité saisie ». Mais pour qui ?

A suivre.

Bougival Bouge

l'Agenda

Novembre

28/11

Cyrano de Bergerac

Théâtre
Théâtre Le Grenier
20h30

28-29/11

Marché de Noël

Fondation Bouzemont
10h-18h

Décembre

02/12

Heure du conte

Bibliothèque Émile Richebourg
17h-18h15

04/12

Magic Pirate

Magie
Théâtre Le Grenier
20h30



05/12

Café lecture

Monet et l'impressionnisme
Bibliothèque Émile Richebourg
14h-15h30

05/12



Visite guidée de la Datcha Ivan Tourgueniev et de la Villa Viardot

Parc de la Villa Viardot
15h
Renseignements : 01 39 24 88 88
Réservation : versailles-tourisme.com



05-06/12

Bourse aux minéraux et fossiles

Fondation Bouzemont
10h-19h



12/12

De l'intime : portraits de femmes dans leur quotidien

Conférence les Femmes dans l'Art
Maison Berthe Morisot
14h

12/12

Un cœur simple

Théâtre
Théâtre Le Grenier
20h30



© clubphotobougival

Zoom sur...

13/12 et 16/01

Visite guidée de la Maison Berthe Morisot

Découvrez la maison de vacances de Berthe Morisot à Bougival ! Et immergez-vous dans l'œuvre pleine de fraîcheur et de lumière de cette incomparable artiste : jardins en fleurs, enfance, féminité sont au cœur de la peinture de la première femme impressionniste ! Organisé en plusieurs espaces de vie d'une demeure du 19e siècle, le parcours de la Maison Berthe Morisot raconte la vie et l'œuvre de l'artiste grâce à des dispositifs multimédia.
15h
Renseignements : 01 39 24 88 88
Réservation : versailles-tourisme.com

12/12

Repair Café

Salle du Conseil municipal – Mairie
14h-18h



13/12

Noël Forever

Théâtre Jeune Public
Théâtre Le Grenier
16h



Pour les réservations de spectacles au Théâtre Le Grenier de Bougival :

01 36 69 03 03

Reservation.grenier @ville-bougival.fr
Billetterie en ligne : www.theatre-bougival.fr

Janvier

09/01

Visite guidée de la Datcha Ivan Tourgueniev et de la Villa Viardot

Parc de la Villa Viardot
15h
Renseignements : 01 39 24 88 88
Réservation : versailles-tourisme.com

15/01

Tribute to James Brown

Musique
Théâtre Le Grenier
20h30



16-24/01

L'univers de Monet – Dialogues contemporains

Exposition – vente de tableaux
Fondation Bouzemont
15h-19h
Renseignements : 01 39 69 03 03 ou reservation.grenier@ville-bougival.fr



19/01

Oscar Claude Monet père de l'impressionnisme ?

Conférence
Théâtre Le Grenier
20h

22/01

Une censure sachant chanter

Théâtre musical
Théâtre Le Grenier
20h30

23 /01

Quand la femme inspire l'artiste : une histoire de muses

Conférence les Femmes dans l'Art
Maison Berthe Morisot
14h



Pour disposer d'informations vérifiées et directement diffusées par la Ville,
nous vous invitons à consulter nos canaux de communication officiels :

Nos sites internet :
www.ville-bougival.fr
www.theatre-bougival.fr

Nos réseaux sociaux :
Les pages Facebook
Bougival Ma Ville
Théâtre Le Grenier – Bougival
Les pages Instagram
bougival_ma_ville
theatrelegrenier

Marchés

Tous les samedis matin :
marché Jean Delaveyne

Tous les mercredis et vendredis de 15h à 19h :
vente des produits de la Ferme à l'entrée de la Ferme sur l'île de la Chaussée.

Marché de Noël

28 ET 29 NOVEMBRE DE 10H À 18H

CRÉATIONS ARTISANALES

ANIMATIONS ET RESTAURATION

CONCERT DU CONSERVATOIRE LE 29 NOVEMBRE DE 11H À 12H30

RENCONTRE AVEC LE PÈRE NOËL DE 15H À 17H

VILLE-BOUGIVAL.FR

FONDATION BOUZEMONT
10 RUE GÉNÉRAL LECLERC

BIKE COEURS · RUN FOR CHARITY

BOUGIVAL

CONSERVATOIRE DE BOUGIVAL

BOUGIVAL PHOTO CLUB